

PARCOURS DE FORMATION

ORGANISMES D'ACCUEIL DE VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE

La loi *Égalité et Citoyenneté* de janvier 2017 précise que tous les organismes d'accueil et les tuteurs de volontaires ont l'obligation d'être formés à cette fonction.

ÉCHANGER SUR VOS PRATIQUES
AVEC D'AUTRES TUTEURS.TRICES

TROUVER DES RÉPONSES À
TOUTES VOS QUESTIONS

DES MÉTHODES ET OUTILS
À VOTRE DISPOSITION

PARCOURS

Atelier #1 est la 1ère étape.

Ateliers #2 #3 #4 : construisez votre parcours de formation dans l'ordre qui correspond à vos besoins.

CONDITIONS

- Obligatoires pour les tuteurs.trices
- Modules gratuits et ouverts à tou.te.s*

*Toute personne en contact avec les volontaires qui le souhaite : bénévoles, membres CA, partenaires, postes administratifs, etc.

INSCRIPTION

Le lien ci-dessous vous permet de repérer les formations organisées dans votre département et de vous inscrire directement : tuteur-service-civique.fr

#1
DÉCOUVERTE
RÔLE DU TUTEUR

#2
ACCOMPAGNER
DES VOLONTAIRES

#3
PROJET D'AVENIR
+ BILAN NOMINATIF

#4
RECRUTER
ET MOBILISER
DES VOLONTAIRES

Le Groupement Solidaire qui comprend la Ligue de l'Enseignement, AFEV et Unis-Cité a construit avec l'Agence du Service Civique un parcours de formation adapté pour vous accompagner à l'accueil de jeunes volontaires en Service Civique.

Unis-Cité

SERVICE CIVIQUE
Une mission pour chacun
au service de tous

FÉDÉRATION LOIR-ET-CHER
la ligue de
l'enseignement
en avenir par l'éducation populaire

Ministère de l'Éducation Nationale
REPUBLIQUE FRANÇAISE
D.D.C.S.P.P.
Direction Départementale de
la Cohésion Sociale et de la
Protection des Préfets

CONTENU DES FORMATIONS

#1

DÉCOUVERTE DU RÔLE DU TUTEUR

DURÉE : 7H

OBJECTIFS :

- Connaître le cadre réglementaire du Service Civique et ses spécificités (statuts, principes fondamentaux, administratif)
- Permettre aux participants de consolider leur rôle de tuteur (posture, accompagnement)
- Partager ses expériences en tant que tuteur (réussites, difficultés...) et identifier les bonnes pratiques

RÉALISATION :

Travail en groupe sur le statut du volontaire et la posture du tuteur, mise en situation et partage d'outils d'accompagnement

#2

ACCOMPAGNE- MENT DU VOLONTAIRE DANS LA MISSION

DURÉE : 3H30

OBJECTIFS :

- Identifier collectivement les temps forts liés à l'accueil d'un volontaire (administratif, dans la mission, au quotidien)
- Permettre aux tuteurs d'anticiper les différentes tâches et points de vigilance liés à l'accompagnement de volontaires

RÉALISATION :

Établir un rétro-planning partagé, mise en commun des bonnes pratiques et outils de suivi

#3

PROJET D'AVENIR ET RÉALISATION D'UN BILAN NOMINATIF

DURÉE : 3H30

OBJECTIFS :

- Comprendre un « projet d'avenir » et ce qui relève de l'accompagnement en tant que tuteur
- Identifier un ensemble de ressources et de méthodes vers lesquelles orienter le jeune (organismes, personnes qualifiées, documents, sites internet, etc.)
- Repérer et valoriser les compétences développées par les volontaires

RÉALISATION :

Inventaire des ressources et méthodes d'accompagnement des jeunes (projet d'avenir et de co-évaluation des compétences acquises)

#4

MOBILISER ET RECRUTER DES VOLONTAIRES

DURÉE : 3H30

OBJECTIFS :

- Être en capacité de rédiger une annonce de mission accessible, concrète et attrayante
- Répertorier les bonnes pratiques en matière de recrutement et d'accessibilité
- Identifier les ressources propres de la structure en termes de communication

RÉALISATION :

Rédaction d'offres de missions, compilation et simulation de méthodes d'entretien

LE +

LES FORMATIONS PERSONNALISÉES



Formations dédiées : collectivités, structures médico-sociales, associations (sportives, emploi, environnement etc.)
- Gratuites et personnalisées
- Adaptées sur-mesure à votre structure et à vos problématiques spécifiques



Organisation :
- 10 participant.es minimum
- Possibilité d'horaires adaptés (soirée ou week-end) pour les bénévoles associatifs
- Animation possible dans vos locaux



Pour plus d'information, contactez vos référents départementaux.

CONTACTS – DÉPARTEMENT DU LOIR-ET-CHER (41)

Référent.e départemental.e Service Civique :

Référent.e Ligue de l'Enseignement :

Référent.e Unis-Cité :